



PRÉSENTS : 60 personnes présentes

Considérant que plus aucun membre n'a son adhésion à jour puisque l'association est en sommeil depuis le 15 septembre 2016, les votes de cette assemblée générale extraordinaire se feront avec l'ensemble de l'assistance.

ORDRE DU JOUR

- ◆ Présentation de l'historique du projet
- ◆ Etat des lieux des travaux de l'ancienne poste d'Amfreville
- ◆ Réveil de l'association
- ◆ Révision des statuts
- ◆ Montant de l'adhésion
- ◆ Bilan financier
- ◆ Renouvellement des membres du conseil d'animation

PRÉSENTATION DE L'HISTORIQUE DU PROJET

Arnaud Crocq, président actuel de l'association a commenté une présentation projetée sur écran reprenant l'historique du projet, les objectifs de l'association, les activités organisées depuis 2011 (date de la création de l'association du café associatif de la poste) et pour finir les animations possibles autour du café avec une liste loin d'être exhaustive.

ÉTAT DES LIEUX DES TRAVAUX DE L'ANCIENNE POSTE

Xavier Madelaine, maire d'Amfreville, a présenté l'historique du projet de réhabilitation de l'ancienne poste et télégraphe de la commune qui accueillera le café associatif en son rez-de-chaussée.

Bernard Ledru, maire adjoint aux travaux, en charge du suivi du projet a complété la présentation par certains détails techniques et financiers.

RÉVEIL DE L'ASSOCIATION

La rénovation du bâtiment de l'ancienne poste et télégraphe étant programmée cette année et la décision de la municipalité d'octroyer le rez-de-chaussée à un café nous permet aujourd'hui de proposer le réveil de l'association « le café associatif de la poste » afin de préparer une ouverture du lieu en début d'année 2021.

Vote pour le réveil du CAP :

La décision de réveil du CAP est votée à l'unanimité.



RÉVISION DES STATUTS

En réunion de préparation de cette assemblée générale extraordinaire, le conseil d'administration a prévu un changement des statuts de l'association. Il propose une gestion collégiale de l'association. Le conseil d'administration devient le comité d'animation. Il n'y aura plus de bureau (président, secrétaire, trésorier) mais des co-présidents.

Les statuts ont été modifiés en conséquence et présentés à l'assemblée pour vote.

Vote pour le changement des statuts du CAP :

Vote contre : 0
Abstentions : 3
Votes pour : 57

Les statuts du CAP sont votés à la majorité absolue.

MONTANT DE L'ADHÉSION

Après les échanges avec l'assemblée, le montant de l'adhésion 2020 est fixé à 5€.

Vote pour le montant de l'adhésion 2020 du CAP :

Le montant de l'adhésion du CAP est voté à l'unanimité.



BILAN FINANCIER 2017-2020

Café Associatif de la Poste Le plain-14860 Amfreville

cafe.asso.poste@gmail.com

Bilan 2017-2020 (1er janv 2017 au 31 janv 2020) Assemblée Générale du 08 février 2020

Opérations	Recettes	Dépenses	Résultats
Assurance MAIF 2017+2018+2019+2020		308,33 €	- 308,33 €
Frais bancaires 2017+2018+ 2019 (jusqu'en mai 2019)		106,72 €	- 106,72 €
<i>Frais bancaires renégociés à 0 depuis 1er juin 2019</i>			
Intérêts livret bleu association (2017+2018+2019)	115,85 €		
Rembourst cagnotte solidaire paysanne 14 (Mathieu)	150,00 €		150,00 €
Total recettes :	265,85 €		
Total dépenses:		415,05 €	
Déficit exercice 2019:			- 149,20 €
Report excédent N-1 :	5 472,53 €		
Cpte bancaire au 31/01/2020:	202,59 €		
Cpte livret bleu association au 31/01/2020:	5 045,74 €		
Espèces caisse au 31/01/2020:	75,00 €		
Solde au 31/01/2020 :	5 323,33 €	Vérification:	5 323,33 €

Trésorier : Bernard Ledru.

Vote du bilan financier de la période de sommeil :

Le bilan financier est voté à l'unanimité.



RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ANIMATION

Martine MASSON est sortante et ne se représente pas.

Nathalie LEDRU est sortante et ne se représente pas.

Jacques LAMOUREUX se présente.

Céline LEDANOIS se présente.

Dominique SANLAVILLE se présente.

Véronique ROUXEL se présente.

Arnaud TIPHAINE se présente.

Maryse TACLET se présente.

Benoît THIEBLEMONT se présente.

Dominique JEGOUREL se présente.

Céline TISSOT se présente.

Agnès TIPHAINE se présente.

Les autres membres du conseil d'administration précédent restent en place.

Le conseil d'animation du CAP 2020 est constitué des 20 co-présidents suivants (par ordre alphabétique du nom) :

- Arnaud CROCQ
- Mickaël DUBOIS
- Frédéric DUCLOS
- Marie-Christine GEERTS
- Dominique HEE
- Dominique JEGOUREL
- Jacques LAMOUREUX
- Jean-François LEBRET
- Céline LEDANOIS
- Bernard LEDRU
- Jean-Luc LEFEBVRE
- Patricia OURY
- Véronique ROUXEL
- Dominique SANLAVILLE
- Bernadette SANSON
- Maryse TACLET
- Benoît THIEBLEMONT
- Agnès TIPHAINE
- Arnaud TIPHAINE
- Céline TISSOT

[Vote pour l'élection des membres qui se présentent au nouveau CA:](#)

L'élection des membres du CA 2020 est votée à l'unanimité.



SIGNATURES DE MEMBRE DU CONSEIL D'ANIMATION
